

Agence NGL 32 Barème des honoraires de ventes .

A Compter du 01/01/2019

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat .Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur , mention est faite dans l'annonce .Les promesses de vente ou compromis sont rédigées et signées dans l'Etude de votre Notaire .L'Agence ne reçoit, ni ne détient de fonds, effets ou valeur que ceux représentatif de la rémunération ou commission de vente : **Principe du non cumul : L'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches .**

Honoraires d'agence toutes taxes comprises :pour toutes transactions sur immeubles , fonds de commerce et terrains sur prix de vente .

Pour les biens en vente MANDAT SIMPLE

Inferieur ou égale à 100 000 €

FORFAIT : 10 000 € TTC

Compris entre 100 001 et 240 000 €

FORFAIT : 13 000 € TTC

Compris entre 240 001 et 600 000 €

5% TTC

SUPERIEUR A 600 001 €

4.5 % TTC

Pour les biens en vente Mandat EXCLUSIF

Inferieur ou égale à 100 000 €

FORFAIT : 9 000 € TTC

Compris entre 100 001 € et 300 000 €

FORFAIT : 12 000 € TTC

SUPERIEUR A 300 001 €

4% TTC

AVIS DE VALEUR (succession , rachat de crédit, évaluation projets) Forfait 180 € TTC.

AVIS DE VALEUR de votre bien avec prise du mandat : OFFERT

Vente parking ou box mandat simple ou exclusif forfait 2 000 € TTC . **Notre agence n'est pas habilitée pour location ou gestion de Biens .**

SAS NGL 32 capital 1 000 € Présidente GAUD Laure ,Directeur Agence GAUD Noel – 32 GRAND RUE 74350 CRUSEILLES – SIRET 824 796 361 APE 68317

CARTE IMMOBILIERES N°CPI 7401 2017 000 016 852 TVA intracommunautaire : FR90824796361 (taux 20 %)